MAISON DE LA COMPLIANCE
ADVISORY & REGULATORY

N°57

FLASH REGLEMENTAIRE
JANVIER 2025

Bonjour,

Ce Flash est établi à partir d'un suivi des principaux sites règlementaires. Il a pour objectif de présenter les actualités légales et règlementaires françaises, européennes et internationales, ainsi qu'une sélection des principales informations publiques communiquées par les associations professionnelles.

Vous trouverez ci-après la veille réglementaire pour la période du **16 au 31 janvier 2025**.

IMPORTANT

CREATION
MISE A JOUR

PUBLICATION
NEWSLETTER AVIS

SUJET EN COURS
DE DISCUSSION

DEADLINE

LCB-FT

ESG
FINANCE DURABLE

CYBER
COMPLIANCE

ACCORD DE
COMPOSITION
SANCTION RENDUE

16/01/2025 - L'AMF publie ses **priorités de supervision** pour 2025. (Pour plus de détails)

20/01/2025 – Publication par l'ACPR de son **programme de travail** pour 2025. (Pour plus de détails)

20/01/2025 - L'AFG met à jour son **guide pratique sur les abus de marché**. (Pour plus de détails)

31/01/2025 – Modification par l'AMF :

- de son Règlement Général et de sa **Doctrine DOC-2012-11** sur la fin de vie des fonds de capital investissement. (Pour plus de détails)
- de sa **Doctrine DOC-2011-22** portant sur les procédures d'agrément, établissement d'un DIC, DICI et d'un règlement et information périodique des fonds de capital investissement. (Pour plus de détails)

16/01/2025 - Communication financière et stratégie des **FIA immobiliers** "grand public" (SCPI, OPCI et SC) par l'ASPIM. (Pour plus de détails)

23/01/2025 – L'AMF encourage à répondre à la consultation de l'ESMA sur la **digitalisation des états financiers et de durabilité**. (Pour plus de détails)

27/01/2025 – Publication d'une **fiche statistique** mensuelle sur les OPC de droit français. (Pour plus de détails)

31/01/2025 – Publication par l'AMF d'un guide de **rédaction des lettres aux porteurs des OPC** agréés. (Pour plus de détails)

Le 10/02/2025 de 9h00 à 10h30 - Webinaire de l'Agence Française Anticorruption (AFA) : **contrôle des dispositifs anticorruption des entreprises** – stratégie et perspectives. (Pour plus de détails)

21/01/2025 - L'AFG publie son **guide pratique sur la biodiversité et l'investissement** pour les sociétés de gestion. (Pour plus de détails)

31/01/2025 - Approbation par l'AMF d'un **prospectus** obligataire pour les **obligations EuGB**. (Pour plus de détails)

20/01/2025 - Arrêté communiquant le référentiel et le **plan de contrôle** et de surveillance cadre du label « **Greenfin label** France finance verte ». (Pour plus de détails)

21/01/2025 – La commission des sanctions de l'AMF a prononcé une sanction pécuniaire de de 500 000€ à l'égard d'une **société cotée sur Euronext Growth** et de deux sanctions de 100 000 et 200 000€ à l'égard du co-fondateur et de l'ancien DG de la société. La sanction a été prononcée à la suite de manquements relatifs à la diffusion d'**informations privilégiées** :

- retard de **publication** de certaines informations importantes sur le développement d'un candidat médicament,
- **diffusion** d'informations **fausses ou trompeuses** sur ses perspectives futures et réglementaires. (Pour plus de détails)

16/01/2025 – **DORA** : L'AMF applique les orientations révisées de l'ESMA sur la **coopération de surveillance et l'échange d'informations**. (Pour plus de détails)

17/01/2025 – **DORA** : Publication d'une **FAQ** et d'un **formulaire de déclaration** d'externalisation de notification des incidents majeurs par l'ACPR. (Pour plus de détails)

23/01/2025 – **IA** : L'AFG publie son **guide pratique** et exécutive sur l'**utilisation responsable de l'IA**. (Pour plus de détails)

29/01/2025 – **DORA** : ESMA communique sur la désignation des **fournisseurs de services tiers (TIC) critiques**. (Pour plus de détails)

30/01/2025 – **DORA** : **Q&A** de l'AFG. (Pour plus de détails)

LUXEMBOURG

23/01/2025 - La CSSF communique sur son **nouveau mode de transmission** des reportings « EBA ITS reports » trimestriels et annuels. (Pour plus de détails)

17/01/2025 - **DORA** : Publication CSSF 24/847 sur la **notification d'incidents majeurs** liés aux TIC, signalement d'incidents majeurs liés aux TIC et de cybermenaces significatives par la CSSF. (Pour plus de détails)

27/01/2025 - **Newsletter de la CSSF n° 288** – Janvier 2025. (Pour plus de détails)

30/01/2025 - La CSSF communique sur la situation globale des **organismes de placement collectif** à la fin du mois de décembre 2024. (Pour plus de détails)

24/01/2025 – **CSRD** : Publication d'informations en matière de **durabilité** des entreprises et des **normes européennes** d'information en matière de durabilité par la CSSF.(Pour plus de détails)

30/01/2025 - **CSRD** : Nouveau **mode de transmission** du reporting art. 9 des internalisateurs de règlement. (Pour plus de détails)

22/01/2025 - La CSSF a prononcé un blâme à l'encontre d'un **établissement de crédit** pour non-respect des obligations professionnelles relatives aux mesures restrictives en matière financière. La sanction a été motivée par des défaillances dans l'application et la communication des mesures restrictives financières, incluant un **gel tardif des fonds d'une personne sanctionnée**, l'absence de **filtrage continu** de certains investisseurs et parties liées, ainsi que des **déficiences dans le système de contrôle interne**. (Pour plus de détails)

MAISON DE LA COMPLIANCE
ADVISORY & REGULATORY

Cabinet spécialisé en conformité, contrôle interne et veille réglementaire qui a pour vocation de travailler aux cotés des sociétés de gestion (SGP) et autres prestataires de services d'investissement (PSI).

NOUS CONTACTER

contact@maisondelacompliance.fr

01 78 95 60 80

17 avenue Niel - 75017 Paris

maisondelacompliance.fr

DISCLAIMER

Les informations, données et analyses contenues sur ce document ne peuvent en aucun cas être assimilées à des prestations de services ou de conseil rendues par leurs auteurs. Aussi, elles ne peuvent être utilisées comme un substitut à une consultation rendue par une personne professionnellement compétente. En tout état de cause, la responsabilité des auteurs ne pourra en aucun cas être engagée du fait ou à la suite d'une décision prise sur la base des informations, données et analyses présentes sur ce document. Ce document peut inclure des liens hypertextes vers des sites internet. Le contenu des sites ou des pages de sites tiers sont sous la responsabilité exclusive de leur(s) auteur(s) et ne sauraient engager la responsabilité de Maison de la Compliance